



13<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1 ET 14<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 2



**96<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE**



**LA LIGUE 1<sup>®</sup> ET LA LIGUE 2<sup>®</sup>  
SOUTIENNENT LE BLEUET DE FRANCE**



**AIDONS CEUX QUI RESTENT**



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LA LIGUE 1<sup>®</sup> ET LA LIGUE 2<sup>®</sup> SOUTIENNENT LE BLEUET DE FRANCE

Le 11 novembre prochain se dérouleront les commémorations de l'Armistice de 1918. A cette occasion, le football professionnel français rend hommage aux anciens combattants et victimes de guerre.

Sur l'ensemble des terrains, les clubs professionnels français porteront le Bleu et de France à l'occasion de la 13<sup>e</sup> journée de Ligue 1 et de la 14<sup>e</sup> journée de Ligue 2 qui se dérouleront du 7 au 10 novembre.



Du flochage sur le maillot des joueurs et des arbitres au port de la fleur par les staffs techniques et dirigeants, l'ensemble du football français portera le Bleuets de France à la Boutonnière. Cette fleur est aujourd'hui fabriquée par des Etablissements du secteur du travail adapté et protégé (ESAT). Créés également après la Première Guerre mondiale, ces établissements accueillent des « gueules cassés ». C'est donc naturellement que ces établissements produisent aujourd'hui la fleur du Bleuets.

Ce devoir de mémoire est porté d'une part par la Ligue de Football Professionnel (LFP) et l'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF), d'autre part par le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire (SEDACM) et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Le Bleuets de France est une œuvre caritative issue de la Première Guerre mondiale. L'histoire de la création du Bleuets de France débute à Paris, au sein de l'Institution Nationale des Invalides. En 1925, un atelier est créé pour donner aux pensionnaires des Invalides le soin de confectionner des fleurs de Bleuets en tissu. L'initiative se développe et, à l'occasion du 11 novembre 1934, il est décidé de vendre les fleurs de bleuets fabriquées par les anciens combattants, sur la voie publique à Paris. Ce 11 novembre 2014, le Bleuets fêtera les 80 ans de sa première collecte de dons.

Aujourd'hui, l'objectif est toujours de récolter des fonds afin d'apporter prioritairement une aide aux invalides de guerre mais aussi de conduire des actions de transmission de mémoire, véritable vecteur de solidarité entre les générations. Le Bleuets de France, géré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), vient également en aide aux soldats blessés et à leurs familles, aux veuves, aux orphelins et aux victimes d'attentats.

## CETTE FLEUR DU SOUVENIR EST PORTÉ PRINCIPALEMENT PENDANT LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE ET DU 8 MAI.



### CONTACTS :

**LFP** ..... Jérôme Belaygue - 01 53 65 38 64 / [jerome.belaygue@lfp.fr](mailto:jerome.belaygue@lfp.fr)  
**UCPF** ..... Marie-Laure Houari - 01 55 73 32 37 / [mlhouari@ucpf.fr](mailto:mlhouari@ucpf.fr)  
**SEDACM** ..... Sébastien Caron - 01 44 42 12 64 / [sebastien.caron@defense.gouv.fr](mailto:sebastien.caron@defense.gouv.fr)  
**ONACVG** ..... Alexandre Fons - 01 49 55 75 41 / [alexandre.fons@onacvg.fr](mailto:alexandre.fons@onacvg.fr)  
Benoît Luc - 02 99 38 71 18 / [benoit.luc@onacvg.fr](mailto:benoit.luc@onacvg.fr)